



CEGRIM

Publication du rapport du Portrait du patrimoine naturel du Saint-Laurent

Le Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes (CEGRIM) présente son premier bilan sous la forme d'un rapport brochant le portrait des connaissances et des données cartographiques disponibles des écosystèmes littoraux, fluviaux et marins du Saint-Laurent. Son objectif est de répertorier les sites les plus sensibles et vulnérables du patrimoine naturel du Saint-Laurent afin d'orienter les plans d'intervention lors d'incidents maritimes.

Dès sa création, le [CEGRIM](#) a identifié l'acquisition et le transfert des connaissances comme un axe prioritaire pour améliorer la gestion des risques liés aux incidents maritimes. L'équipe d'expertise à l'acquisition des connaissances écosystémiques du CEGRIM, pilotée conjointement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), a comme principal mandat de répertorier les sites les plus sensibles et vulnérables des écosystèmes littoraux, fluviaux et marins du Saint-Laurent. Ces connaissances ciblées permettent de soutenir autant la préparation des communautés et des intervenants que la prise de décision lors d'un incident maritime.

La publication du [Portrait du patrimoine naturel du Saint-Laurent : vers des outils d'aide à la gestion des risques d'incidents maritimes](#) permet de rendre disponible la connaissance écosystémique axée sur la gestion de risques d'incidents maritimes aux partenaires de la sécurité civile et de la protection de l'environnement. Il dresse un bilan des connaissances disponibles les plus à jour possible du patrimoine naturel du Saint-Laurent. Également, il propose des méthodes d'évaluation de l'impact des pressions anthropiques et des indices de sensibilité et de vulnérabilité environnementale en cours de développement sur deux zones pilotes (fluviale et marine), de manière à soutenir la prise de décision en cas de déversements maritimes. Ce résultat, issu d'un travail concerté et collaboratif [des ministères constituant l'équipe d'expertise](#) à l'acquisition des connaissances écosystémiques et [d'un soutien des autres ministères associés au CEGRIM](#), inclut un atlas cartographique permettant de localiser les sites à haute valeur écologique.

Quelques faits

- Au MFFP, plus de 180 000 données ont été inventoriées en utilisant une cinquantaine de sources différentes provenant de plusieurs directions régionales.
- Au MELCC, les informations répertoriées émanent d'une douzaine de sources qui rassemblent en elles-mêmes plusieurs sources de données.
- Ce sont 16 sources de données partagées par le gouvernement fédéral et 13 autres sources de données provenant d'autres organisations telles que des universités ou des organismes à but non lucratif qui ont été intégrées aux données provinciales disponibles pour le portrait.
- En tout, 43 personnes issues de 5 ministères ont collaboré à la réalisation de ce document, dont le ministère de la Sécurité publique.

L'équipe du CEGRIM remercie toutes les personnes qui ont contribué à la production de ce bilan. Ce document ainsi que les données cartographiques et les indices qu'il contient permettront de mieux outiller les différents intervenants agissant en matière de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement des écosystèmes affectés lors d'incidents maritimes.

Rappelons que le CEGRIM est un centre d'acquisition et de partage de connaissances, de coordination et de concertation des intervenants sur l'ensemble du territoire maritime du Québec. Il assure également un rôle d'expert-conseil, en se dotant des meilleures pratiques avec des partenaires. Le CEGRIM a plusieurs mandats. Il doit notamment :

- améliorer l'état de préparation des communautés et de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales à un éventuel déversement de matières dangereuses;
- acquérir les connaissances nécessaires à une gestion des risques d'incidents maritimes en fonction des particularités locales;
- implanter les meilleures pratiques selon les approches et principes de la sécurité civile au Québec, en complémentarité avec les actions du gouvernement fédéral;
- assurer une veille technologique des incidents maritimes et des meilleures pratiques d'intervention en cas de déversement de matières dangereuses;
- favoriser la concertation des intervenants.

Contactez-nous : cegrim@msp.gouv.qc.ca